

EXTRAIT DU RÈGLEMENT



AG2R LA MONDIALE

Les Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale AG2R LA MONDIALE récompensent des actions, au profit du mieux-être des personnes âgées, des personnes handicapées ou en difficulté sociale, dans les domaines suivants :

- relations intergénérationnelles,
- maintien du lien social,
- lutte contre l'isolement,
- maintien à domicile et services de proximité,
- soutien des aidants,
- nouvelles technologies,
- animations en établissements,
- insertion.

Le jury, composé de membres du Conseil régional d'action sociale AG2R LA MONDIALE Bretagne - Pays de La Loire examine les dossiers de candidature selon les critères suivants :

- le caractère innovant,
- le caractère intergénérationnel,
- le bénévolat,
- le thème de l'action.

Le jury se réunira en septembre 2016 (première sélection des dossiers) et en octobre 2016 (sélection définitive) pour retenir les éventuels lauréats.

Le montant total des prix 2016 est de 30 000 €. Les prix peuvent être attribués à un ou plusieurs candidats, selon la décision du jury.

Une remise officielle des prix 2016 sera organisée avant la fin du premier semestre 2016.

Modalités d'inscription

- Les Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale AG2R LA MONDIALE de la région Bretagne - Pays de La Loire sont organisés dans le cadre de l'action sociale d'AG2R LA MONDIALE.
- Peuvent concourir les associations loi 1901 et les organismes privés bénéficiant d'un statut juridique à but non lucratif et faisant appel à des bénévoles, dont le siège social se trouve dans les départements 22, 29, 35, 44, 49, 53 et 56.
- Les lauréats des Prix de la Fondation AG2R LA MONDIALE ainsi que les associations et organismes primés lors des éditions précédentes des Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale de la région Bretagne - Pays de La Loire ne peuvent pas concourir dans les 2 années suivant leur nomination.

Dossier de candidature

Toutes les rubriques indiquées doivent être renseignées, les dossiers incomplets ne pourront pas être retenus.

Les dossiers doivent obligatoirement être accompagnés de toutes les pièces indiquées ci-après, indispensables à l'analyse de la candidature.

Pièces indispensables à joindre au dossier de candidature :

- description de l'action en trois pages dactylographiées maximum ;
- statuts du candidat et composition du Conseil d'administration ;
- bilan financier et compte de résultats (exercice précédent) ;
- dernier bilan d'activité ;
- budget prévisionnel de l'année en cours ;
- tout autre élément utile au jury.

Date limite des candidatures

Le dossier complet doit être déposé au plus tard le 15 juillet 2016.

Ce règlement intérieur est adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande auprès de la Direction régionale AG2R LA MONDIALE Bretagne - Pays de La Loire.

